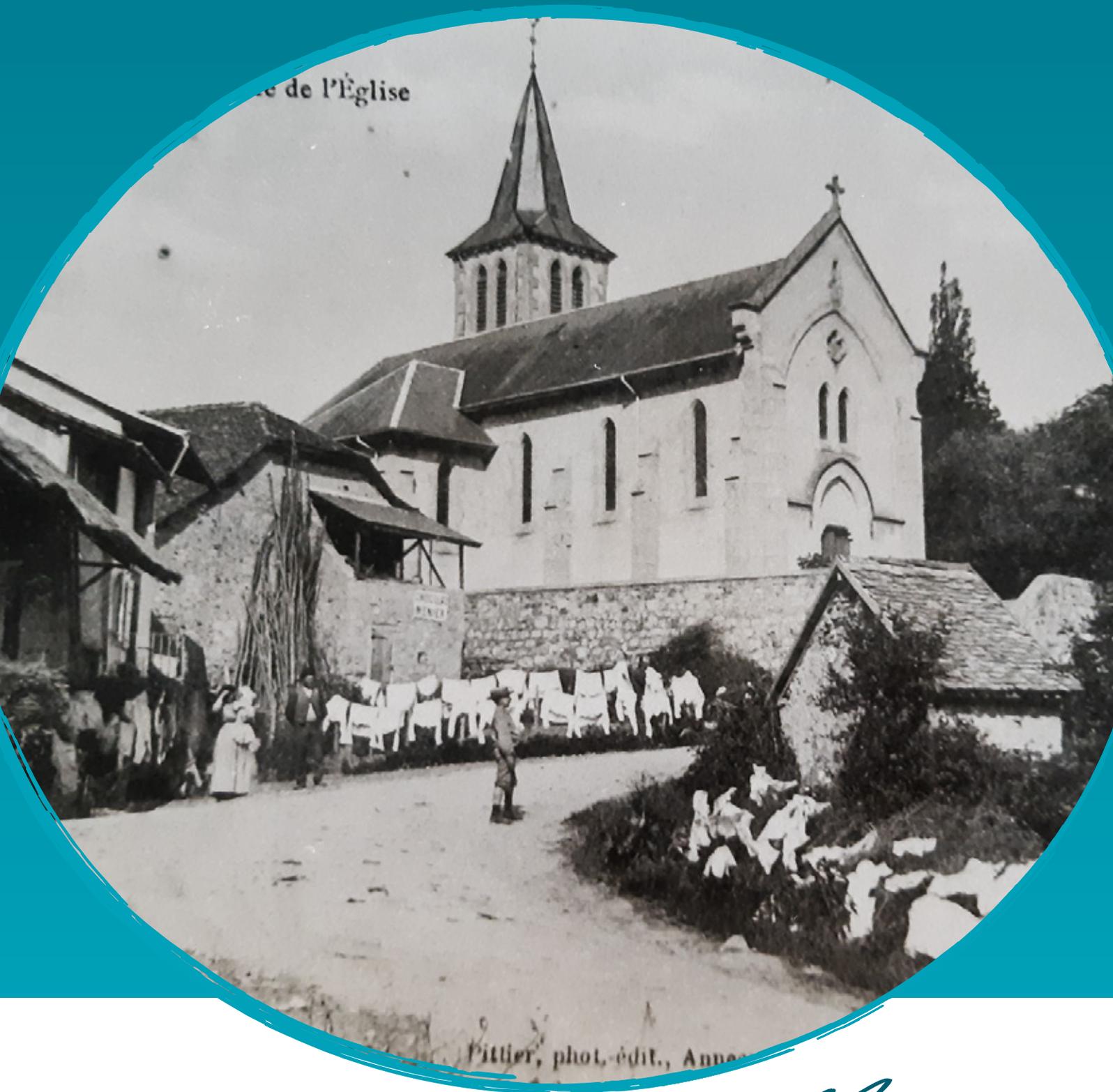


Le MINZIÉROIS



Bulletin municipal n°38
Décembre 2021



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉS	
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918	4
TOILETTES SÈCHES À LA PIERRE 33	4
COUPE DE BOIS AUX COMMUNAUX	4
COMPTE-RENDU DE NOTRE PREMIÈRE CONSULTATION	5
SIVU	6
EAU POTABLE	8
EN BREF	8
VIE ASSOCIATIVE	
L'ADMR DES PAYS DE SEYSSSEL ET FRANGY	9
APE LE TRIOLET	10
LE JINZIER REPREND SES SOIRÉES JEUX	11
CLUB DE TAROT	11
PÉTANQUE LOISIR DU VUACHE	12
JARDINS DE BALME	12
COMITÉ DES FÊTES "LA FOUINE"	13
ACAP DU VUACHE	13
DON DU SANG	14
LES BARRACOINS VOUS SALUENT	15
ONS'BOUGE	15
LE SYNDICAT DE RIVIÈRES LES USSES : "EN ROUTE POUR LE CONTRAT DE MILIEUX"	16
VIE CITOYENNE	
ÉTAT CIVIL	17
RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022	17
DÉNEIGEMENT : LES BONNES PRATIQUES	18
NUISANCES SONORES	18
LES TIQUES	19
INFOS PRATIQUES	20

ÉDITO

Malgré une situation sanitaire toujours tendue, la vie doit continuer et les projets continuer à vivre. Ainsi, l'aménagement du réseau eau potable a pu démarrer même si les difficultés d'approvisionnement en ont retardé l'échéance.

En parallèle, trois entreprises ont été consultées pour la sécurisation de Prévy et le Conseil Municipal en a choisi une pour étudier ce qui est faisable avec un budget raisonnable. La crèche et notre salle associative devraient pouvoir démarrer au printemps, et combleront des carences sur notre territoire. Le projet d'extension de l'école est bien sûr toujours sur la table et est actuellement revu par les représentants des 3 communes membres.

Des projets il en reste à créer, je vous rappelle que vous pouvez participer en ce moment même à l'un d'entre eux en déposant vos idées sur notre plateforme de consultations et ainsi participer à la vie et l'avenir de notre commune.

Des projets, d'autres en ont pleins pour la France. L'échéance des élections Présidentielle approchant, je vous invite à vous inscrire sur les listes et surtout à participer à ce scrutin, qui même s'il peut paraître un peu loin, a un réel impact sur notre vie quotidienne et notre avenir.

Enfin je vous souhaite à tous, en cette fin d'année, plein de réussites dans vos projets à vous ! Qu'ils soient familiaux, professionnels, créatifs, associatifs, sportifs et bien d'autres encore. Mais par-dessus tout je vous souhaite une bonne santé à vous et vos proches.

N'oublions pas que le virus circule toujours et que le meilleur moyen de ne pas le transmettre est de respecter les gestes barrières.

Prenez soin de vous !

Jérémy Courlet



Responsable de publication : Jérémy Courlet
Responsable de rédaction : Carole Etori
Mise en pages et impression : Villi® - 74160 Beaumont
Photos : Mairie de Minzier
Photo de couverture : L'église de Minzier vers 1900

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Minzier a rendu hommage aux soldats morts pour la France, en présence de Mme la Députée et Conseillère Départementale Virginie Duby-Muller, M le Sénateur Cyril Pellevat, Paul Rannard Président de la CCUR, les Maires des communes voisines et les représentants des associations patriotiques.

A la suite des différentes allocutions et le dépôt d'une gerbe par les élus au pied du Monument aux morts, les jeunes du CCJ de Minzier ont fleuri le Monument aux Survivants. Un hommage particulier que la municipalité a souhaité rendre à ceux restés après la guerre; les mutilés, veuves et orphelins et ce monument singulier dressé au sortir de la guerre par ceux revenus du front. Le tout agrémenté par la fanfare des Barracoins.



La municipalité remercie tous les acteurs qui ont fait de cette commémoration un moment de partage et de souvenirs.

TOILETTES SÈCHES À LA PIERRE 33

Avec son parcours de santé, la belle forêt environnante, le chemin de Compostelle et les sentiers de randonnée communaux y passant, la Pierre 33 est un lieu accueillant de plus en plus de monde.

Il nous a donc semblé judicieux d'installer des toilettes sèches à cet endroit souvent fréquenté.



COUPE DE BOIS AUX COMMUNAUX

L'ONF mandaté par la commune a effectué une coupe dans les bois de Novéry sur des arbres sélectionnés il y a plusieurs années déjà. La météo propice à la réalisation du chantier et la forte demande actuelle en bois ont accéléré le processus.

Rassurez-vous, il ne s'agit pas d'une coupe nette pour l'export ayant pour but de profiter de la spéculation actuelle, mais bien de travaux d'entretiens raisonnés et le bois a été vendu à des scieries locales et valorisé sur le territoire.

COMPTE RENDU DE NOTRE PREMIÈRE CONSULTATION

Il y a quelques mois, la commune a réalisé sa première consultation numérique auprès de ses habitants via le site Internet "jeparticipepourminzier.fr".

Cette première consultation qui s'est déroulée du 1^{er} juillet au 30 septembre 2021 concernait la sécurisation du hameau de Prévy.

11 personnes ont déposé leur contribution.

Les principaux problèmes qui ont été évoqués sont les suivants :

- la vitesse (8 personnes)
- la visibilité (5 personnes)
- le manque de place (3 personnes)

En lien, 2 personnes ont signalé un problème d'écoulement d'eau (débordement des fossés).

Toute la zone de Prévy semble concernée mais plus particulièrement :

- la partie haute et basse du hameau (4 personnes)
- la ferme "anciennement Cottin" (3 personnes)
- la route de Savigny jusqu'à l'école et notamment le pont.



Les idées proposées sont :

- des aménagements piétons sécurisés (8 personnes). Exemple : trottoir (5), barrières (4), caillebottis sur fossés (2), passage piétons (1), ligne blanche délimitante
- des chicanes (3 personnes)
- des dos d'âne (2 personnes)
- des panneaux indiquant les piétons (2 personnes)
- un sens prioritaire (2 personnes)
- une route interdite sauf riverains (1 personne)
- plus de lampadaires (2 personnes)
- "s'inspirer de Nyoux et Marlioz"

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soumis leurs avis. À partir des résultats de cette consultation, la commune prévoit d'effectuer prochainement des travaux de sécurisation du hameau en essayant au maximum de répondre aux attentes des riverains de Prévy.

Vous pouvez dès à présent vous exprimer pour notre deuxième consultation qui concerne le devenir de notre maison communale située à l'entrée du village (en face de la résidence "La Claire Fontaine"). Nous comptons sur vous pour nous soumettre vos idées.

SIVU

Des nouvelles de notre agrandissement d'école !

Le projet d'agrandissement de l'école du Triolet est toujours d'actualité mais a connu quelques changements. Son calibre et son budget ont été remis en cause par les 3 communes membres.

Le SIVU travaille en lien avec l'équipe pédagogique sur un nouveau projet plus adapté et ancré dans notre époque et notre territoire.

SIVU du groupe scolaire du Triolet qu'est-ce que c'est ? Et de quoi s'occupe-t-il ?

Il s'agit d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, il regroupe les élu-es des communes de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier.

Il gère le groupe scolaire du Triolet au niveau des bâtiments et des services périscolaires (garderie et cantine).

Le Comité est composé de 3 titulaires + 3 suppléants de chaque commune qui sont :

Pour Chaumont :

André-Gilles Chatagnat (Vice-président)
Eric Mantilleri
Romain Foex

Pour Contamine-Sarzin :

Georges Canicati
Carole Chen (Vice-présidente)
Laurent Esteulle

Pour Minzier :

Jérémie Courlet
Carole Etori (Présidente)
Alexandre Baudet

En parallèle, le nécessaire est entrepris pour répondre au mieux aux besoins de rénovations les plus urgentes, pour que les enfants, l'équipe enseignante et le personnel travaillent dans de bonnes conditions.

D'où vient le nom Triolet ?

Le groupement des 3 communes a amené logiquement vers ce nom bien sûr, mais il y a aussi une origine symbolique :

- le triolet est le mot patois pour désigner le trèfle, qui était présent dans le champ où a été construite l'école ;
- En musique, le triolet est formé par un groupe de 3 figures égales ;
- Elsa Triolet était une femme de lettres et résistante française d'origine russe, née de parents juifs. Elle fût la première femme à obtenir le prix Goncourt.

Cross solidaire au Triolet

Comme chaque début d'année, au Triolet, on court... La première activité sportive s'organise en effet autour de la course longue afin de valider les brevets USEP.

Cependant, cette année, on court solidaire. En plus du passage des brevets, nous avons décidé d'organiser un cross en hommage à Victorine, elle qui aimait tant le sport.



Vendredi 15 octobre, les élèves de la GS au CM2 se sont donc retrouvés au lac vert pour un cross solidaire. Objectif : effectuer le plus de tours possible et essayer de récolter 1€ par tour couru. Tous les adultes qui le souhaitaient ont également participé pour effectuer un relai ininterrompu pendant tout l'après midi.

Ce sont 577 tours qui ont été parcourus. Grâce à la générosité des participants et des spectateurs, c'est un chèque de 1174€ qui a été fait à l'association Vic pour la vie. Objectif atteint !!!

En parallèle, 25 élèves ont représenté l'école au cross de secteur à Motz. Tous ont été vaillants et 13 d'entre eux ont ramené une belle médaille. Rendez-vous maintenant au cross départemental pour briller à nouveau.



EAU POTABLE

La première phase des travaux a été réalisée au mois de novembre. Elle consiste à sécuriser notre réseau en mailant le « Haut service » et le « Bas service »

Le haut service alimente Chamoux, Epanzey, Verney, le Crêt, et le haut du village et le « Bas service » qui alimente les Baraques, Minzier, Prévry, le Pont Fornant et les Rippes.

Ces travaux permettront de continuer d'alimenter tout le village en cas de problème sur une de nos sources (manque d'eau, pollution ou contamination). Dès lors les

captages des Tâtes pourront alimenter le réservoir des Baraques en gravitaire, et inversement l'eau des Baraques pourra être remontée au réservoir de Verney grâce à une pompe.

La deuxième phase devrait reprendre aux beaux jours. Le rendement du réseau (diff entre prélevé et distribué) a baissé de 13% pour atteindre 76%... Même si ce rendement est plutôt bon, le nécessaire sera fait pour l'améliorer et limiter les fuites.

Rappel : Au 01/01/2022, le tarif eau potable sera de 1,25€/m³.

L'ADMR DES PAYS DE SEYSSSEL ET FRANGY



L'ADMR des pays de Seyssel et Frangy : association d'aide à la personne à domicile, regroupe les deux associations, Frangy et Seyssel, qui ont fusionné au 1^{er} janvier 2021. L'ADMR intervient sur le territoire des communes de la Communauté de Communes Usse et Rhône. Les interventions auprès des habitants ont pour but de leur apporter une aide: entretien du logement, préparation des repas, toilette, lever et coucher des personnes malades ou âgées, courses, déplacements, garde d'enfants. Cette année plus de 40 000 interventions devraient être réalisées.

Pour ce qui concerne le portage de repas l'Association Usse et Rhône devrait atteindre près de 21000 livraisons réparties sur trois tournées.

La crise sanitaire se poursuit :

Les consignes prescrites depuis le début de la crise sanitaire sont toujours d'actualité, le respect des gestes barrières est régulièrement rappelé aux salariés.

De plus la loi 2021 - 1040 du 05 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire a étendu son champ d'application : les personnes travaillant dans le secteur médical, sanitaire ou médico-social, ont une obligation vaccinale. Le contrôle du

respect de cette obligation vaccinale est de la responsabilité de l'employeur.

Afin d'assurer à nos bénéficiaires des interventions dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, le réseau ADMR du département, Services d'Aide à Domicile et Services de Soins Infirmiers à Domicile, s'est mis en conformité avec la loi. Cela s'est inévitablement traduit par la suspension des contrats de quelques professionnels de santé qui ne souhaitent pas se faire vacciner. Bien que cette situation n'ait pas eu trop de répercussion sur notre Association, néanmoins cela a généré des conséquences sur la fréquence et la durée de nos interventions auprès de nos bénéficiaires.

Afin de pouvoir poursuivre notre mission il reste très difficile de recruter des salariés dans le secteur de l'aide à domicile. Des postes restent vacants ne permettant pas de répondre à toutes les attentes et aux nouvelles demandes.

Une nouvelle grille de rémunération vient d'être mise en place améliorant le niveau de salaire des employés. Cette grille repose sur la reconnaissance des compétences, des diplômes, des formations et de l'ancienneté récompensant la durée et la fidélité du personnel.

Vous souhaitez nous rejoindre, nous restons à votre disposition pour toute question relative au recrutement, pour une aide ou pour rejoindre l'équipe de bénévoles :

ZA des Bonnets - 74270 MUSIEGES
Tél 04 50 44 49 15
accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org

EN BREF

INSTALLATION DE BARRIÈRES À NEIGE



NOUVEL ABRIBUS



MATINÉE "NETTOYONS MINZIER"



FLORAISON DE CERTAINS BASSINS



Merci à Elodie V. pour les plantons et merci aux grands et petits pour votre aide

BOITE À LETTRE DU PÈRE NOËL



APE LE TRIOLET

Ce n'est pas peu fière que l'Association des Parents d'Élèves du Triolet a organisé son Assemblée Générale le 29 septembre dernier.

En effet, malgré cette année particulière et l'annulation d'événements traditionnels, les bénéfices au profit des enfants ont été plutôt satisfaisants.

Forcément, il a fallu se réinventer, remplacer les événements qui n'ont pas pu avoir lieu, chercher de nouveaux projets qui puissent fédérer sans se regrouper, organiser sans se réunir, mettre en œuvre sans se voir... mais nous sommes fiers d'avoir relevé ce pari compliqué avec l'aide de tous : membres, parents, enfants et participants qui nous ont soutenus en relayant la tombola ou en commandant des parts de lasagnes et de parmigiana. Finalement, une belle façon de permettre collectivement à nos enfants de bénéficier de beaux projets éducatifs malgré tout !

Mais en cette nouvelle année scolaire, nous sommes ravis de vous revoir et de retrouver notre traditionnelle vente de pizzas le vendredi 19 novembre, notre fameux tournoi de belote le samedi 29 janvier 2022.

Flo pour l'APE du Triolet



Retrouvez-nous sur notre site internet : www.apeletriolet.com et sur Facebook : [Ape le triolet](https://www.facebook.com/Apeletriolet)

LE JINZIER REPREND SES SOIRÉES JEUX !

Alors, après avoir joué en ligne, seul (et oui c'est aussi possible) ou en famille, on se retrouve (enfin) cette année les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à 20h dans la salle de la bibliothèque de Minzier.

Le petit noyau d'inconditionnels est toujours présent pour proposer et animer les dernières sorties du Boxoffice des ludothèques, et passer une bonne soirée autour des meeples, plateaux, dés et autres cartes.

Si la découverte vous tente, que lire les règles de jeux n'est pas votre passion, que vous voulez découvrir et faire découvrir de nouveaux jeux à vos amis, ou simplement passer une agréable soirée, vous êtes les bienvenus !

Entrée gratuite, sans engagement et sans réservation. Et encore merci à la commune pour la mise à disposition de la salle

Et toujours sur facebook : www.facebook.com/Jinzier/

CLUB DE TAROT

La saison 2021-2022 a repris ce 29 octobre, après une année d'annulation, en cause la pandémie. Nous jouons tous les vendredis soir à la salle de la bibliothèque, à 20h, toutes les personnes intéressées, même débutantes peuvent se joindre à nous.

Nous sommes une vingtaine de joueurs, une bonne ambiance règne parmi nous, la salle de la bibliothèque est très accueillante et

nous en remercions la Mairie. C'est gratuit, chacun paye sa boisson. Cette année 3 nouvelles personnes nous ont rejoints.

Toutes les personnes intéressées, même débutante, peuvent se joindre à nous tous les vendredis, à 20 h à la salle de la bibliothèque. Le pass sanitaire est obligatoire.

C.M.



Pour tout contact, vous pouvez appeler au 06 10 33 05 60



Que demande le peuple : Du pain et des Jeux !

PÉTANQUE LOISIR DU VUACHE

Le loisir du Vuache est une association qui était préalablement installée à Chaumont au lieu-dit Le Pralet. Elle s'est délocalisée sur Minzier en 2012 à Prévy sur un terrain privé et un terrain communal. Elle regroupe en 2021 une cinquantaine d'adhérents et une dizaine de licenciés.

Depuis 2020, avec l'apparition de la pandémie et en appliquant des mesures liées aux normes de la santé publique des joueurs issus de divers villages viennent pratiquer leur sport favori. Depuis 2012 et l'arrivée sur Minzier grâce entre autre à la municipalité de l'époque, cette association à continuer à poursuivre son activité et à se développer.

Depuis 2017, les premiers licenciés sont arrivés et ont pratiqué avec les adhérents leur loisir les mercredis et vendredis après-midi ainsi que le week-end.

En 2021 les licenciés ont fait une épreuve de coupe de France et de coupe de district ainsi que des rencontres de championnat des clubs seniors et vétérans.

Par ailleurs l'association a organisé deux rencontres le 14 Juillet et le 2 octobre pour les adhérents avec les mesures sanitaires applicables.

Nous profitons de ce moment de partage pour remercier la mairie, les anciens dirigeants, ainsi que les donateurs commerçants pour votre aide dans la poursuite de cette activité.

Si vous voulez passer de bon moment une seule recette... REJOIGNEZ NOUS !



LES JARDINS DE LA BALME

Les jardins de la Balme, toujours aussi beaux grâce à l'équipe de bénévoles passionnés et motivés. Cette année ce sont les éléments bois (le pèlerin et les cochons) faits par Mr Battin R, qui ont bénéficié d'un rafraîchissement. Nous pouvons que vous encouragez à aller visiter le site, déambuler dans les allées qui ne peut-être que agréables, et si vous rencontrez Robert, Monique, Pierre ou tout autre bénévole vous allez rester plus longtemps que prévu..



COMITÉ DES FÊTES « LA FOUINE »

Nous espérons que l'année 2022 sera synonyme de fête et de renouveau ! Voici ce que nous espérons pouvoir réaliser en cette nouvelle année qui approche :

- Nous souhaiterions remettre en place le marché du dimanche matin, dans un premier temps 1 fois/mois.
- Un concours de pêche sera organisé courant avril 2022 prochain, pour enfants et adolescents et adultes au Lac Vert.

- Enfin, nous espérons tous vous revoir pour la fête du Lac qui aura lieu les 24, 25 et 26 juin 2022. Comme d'habitude un repas sera organisé le samedi soir ainsi que notre rituel et magnifique feu d'artifice.

Pour finir, afin que ces manifestations soient réussies, il faut des bénévoles, sans eux rien n'est possible. Nous ne sommes jamais assez nombreux. Si vous êtes intéressés par ces manifestations, vous pouvez contacter le 06 21 03 44 21.

Nathalie Besson, présidente du comité des fêtes « La fouine ».

ACAP DU VUACHE

Après un an et demi de mise à l'arrêt de nos activités, l'ACAP a bon espoir de pouvoir vous retrouver lors de ses prochaines manifestations.

Au cours du confinement, nous avons oeuvré en partenariat avec l'APE lors de leur traditionnelle tombola : en effet, 30 paniers garnis, confectionnés par les commerçants, artisans et producteurs de l'ACAP, ont été remportés. Nous remercions l'APE pour leur confiance !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le traditionnel marché de Noël n'a pas eu lieu. Mais soyez certains que cette crise sanitaire n'aura pas affecté notre motivation à vous proposer des manifestations, tout en vous accueillant dans les meilleures conditions : partager, rire, découvrir, échanger ... Nous avons à coeur de réunir les habitants, petits et grands, de notre beau village qu'est Minzier.

Le marché de Pâques se tiendra, comme habituellement, le dimanche des Rameaux :

le dimanche 10 Avril 2022. En espérant vous y retrouver nombreux.

D'ici là, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'années !



Page Facebook : *Acap du Vuache Minzier*
Contact : Chollat-Namy Emilie (secrétaire de l'ACAP) au 06 48 70 61 47 ou à : emilie.chollat74@gmail.com

C'est avec plaisir et les bras ouverts que nous accueillerons toute personne souhaitant rejoindre notre association !

LE PLUS BEAU MOMENT DE L'ANNÉE POUR DONNER.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



DON DU SANG

L'association des donneurs de sang et d'organes de la région de Frangy organisera en 2022 les collectes de sang conduites par l'Etablissement Français du Sang à la salle des fêtes de Musièges (place de l'église) :

- Mardi 1^{er} mars 2022
- Jeudi 5 mai 2022
- Jeudi 7 juillet 2022
- Jeudi 04 août 2022 (collecte exceptionnelle d'été à moins de 56 jours de la précédente)
- Jeudi 6 octobre 2022
- Jeudi 15 décembre 2022

Accueil donneurs : 14h30 / 19h

Les prises de rendez vous préalables sont préférables sur le site :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte

Venez avec vos amis sauver des vies !

DONNER C'EST ÇA L'ESPRIT DES FÊTES.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

COIN-COIN LES BARRACOINS VOUS SALUENT

En cette fin d'année 2021, nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes, ainsi qu'une bonne santé dans cette malheureuse période toujours tourmentée. Prenez soin de vous et de vos proches.

Côté association, notre groupe ne comprend plus que 14 membres, composée d'un basson, d'une clarinette occasionnelle, d'un saxophone, de 4 trompettes, de 3 clairons, d'une grosse caisse, d'une cymbale, d'un tambour et d'une caisse claire, soit 14 musiciens. Comme en 2020, les Barracoins n'auront pas effectués leurs prestations habituelles dues à l'annulation de toutes les cérémonies et manifestations locales par mesures sanitaires en cette année 2021.

Toutefois, malgré les restrictions imposées par cette crise sanitaire, nous avons pu inaugurer la nouvelle cabane des Chasseurs le 3 juillet, célébrer la fête nationale le 14 juillet à « La Goutte d'Or » et Octobre Rose le 3 Octobre à Jonzier. Nous nous produirons également lors des commémorations de l'armistice de la première guerre mondiale le 11 Novembre à Jonzier et le 14 Novembre à

Minzier, ainsi qu'au marché de Noël à Minzier le 12 Décembre prochain.

Nous profitons de cet article pour renouveler nos chaleureux remerciements aux municipalités de Minzier, de Jonzier et au conseil départemental pour leur subvention, ainsi qu'à l'entreprise Challansonnet TP, partenaire régulier de notre musique depuis ses débuts.

Dans ce contexte particulier, après avoir été autorisé à reprendre les répétitions (levée du couvre-feu), notre Assemblée Générale s'est déroulée le 26 juin dernier. Nous y avons acté la démission d'un musicien, voté le renouvellement et la rénovation d'une partie de nos instruments et modifié le bureau en place, Marie LYARD prenant la suite d'Olivier DELACHAT au poste de secrétaire de notre association.

En espérant la fin rapide et définitive de cette pandémie, tous les Barracoins vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs vœux de bonheur et de santé pour 2022.

Pour les Barracoins : Bébesse

ONS'BOUGE

Chez Ons'bouge, la rentrée a été particulièrement difficile étant donné le contexte sanitaire. Mais on garde le sourire ! C'est pourquoi, cette année encore, l'association a proposé aux enfants de 5 à 12 ans, deux demi-journées de stage de cirque, encadrées par deux professionnels. Les enfants étaient ravis, et les résultats impressionnants. Ils ont hâte de retrouver la piste !

Nous espérons, compter plus de participants l'année prochaine, pour pouvoir pérenniser cette belle activité. Tout au long de l'année scolaire, On s'bouge vous propose des cours adultes de gym et de yoga, ainsi que des cours

multi-sports pour les enfants. Le tout au coeur de votre village ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Contactez nous : 06 15 39 58 84
onsbougeminzier@gmail.com

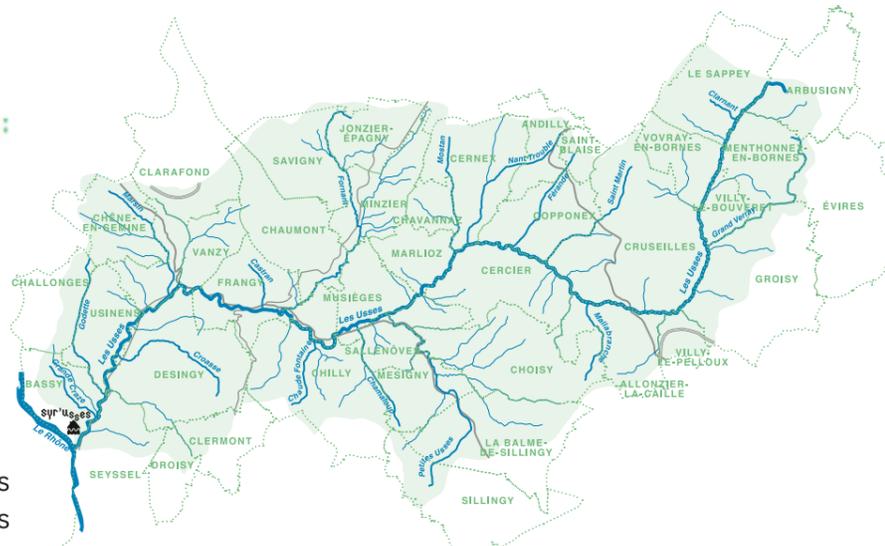
LE SYNDICAT DE RIVIÈRES LES USSES « EN ROUTE POUR LE CONTRAT DE MILIEUX »



Depuis juin 2021, le Syr'UsseS élabore son futur Contrat de Milieux.

Il y a eu pour cela 4 ateliers à destination des élus : les Maires et Présidents, les conseillers, adjoints et Vice-Président. Ces 4 ateliers portaient sur les thèmes majeurs du Syndicat :

- Les grands axes d'actions du Syndicat :**
- Le manque d'eau
 - La restauration des zones humides
 - L'entretien de la rivière
 - La gestion sédimentaire des cours d'eau
 - La continuité piscicole
 - La sensibilisation et la communication auprès de divers publics
 - La maîtrise foncière
 - Les observatoires de la rivière et des milieux



Directeur de la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie.

55 personnes ont pu donner leur avis et faire des propositions sur les actions qui seront inscrites dans le futur Contrat de Milieux des UsseS.

Le futur Contrat de Milieux qui comportera des actions en faveur de la ressource en eau et la préservation des milieux aquatiques sera approuvé au 1^{er} trimestre 2022.

A la suite de ces 4 ateliers et de plusieurs réunions avec les partenaires institutionnels, les associations, le Syr'UsseS a proposé une journée de Forum pour présenter le futur Contrat de Milieux. L'ensemble des communes, intercommunalités, associations, institutions, représentants des usagers s'est retrouvé le 05 novembre à l'Espace des Bains d'Allonzier la Caille, pour une journée d'échange et de partage. Cette journée a été introduite par M. Martial Saddier, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, M. Xavier Brand, Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et par M. Julien Langlet,



Ateliers du 07/07 et du 15/09 sur les thèmes de la continuité écologique et sur le plan de gestion de la ressource en eau



Atelier sur les zones humides, Forum des UsseS le 05/11

ETAT CIVIL

Naissances 2020-2021

GALL Arthur	26/12/2020	Epagny Metz-Tessy
CRESPEAU-BLANCHARD Corentin	28/12/2020	Saint-Julien-en-Genevois
COULON Martin	21/01/2021	Annecy
FAVRE-BONVIN Aidan	18/02/2021	Saint-Julien-en-Genevois
MESSINA Andrew	06/04/2021	Saint-Julien-en-Genevois
BLANDIN Alann	23/04/2021	Annemasse
SIRIEIX Olivia	28/04/2021	Saint-Julien-en-Genevois
DETROZ-GABERT Malo	05/05/2021	Saint-Julien-en-Genevois
GIROD Marlon	11/05/2021	Epagny Metz-Tessy
BERNARD Nolan	14/08/2021	Epagny Metz-Tessy
MONTET Lou	13/09/2021	La Balme-de-Sillingy
LEGLINEL Charlize	25/10/2021	Annecy

Décès 2021

MOSSIERE née BONNICARD Jeannine	17/07/2021	Saint-Julien-en-Genevois
---------------------------------	------------	--------------------------

Mariages 2021

ROY Christelle et CASTANT Stéphane	02/01/2021	Minzier
SELOSSE Margot et SOLINAS Miguel	14/05/2021	Minzier
EXCOFFIER Mélissa et CAILLET Yoann	10/07/2021	Minzier

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

L'enquête de recensement de la population se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Lors de cette période de recensement, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, et tenu au secret professionnel, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle signée par Monsieur le Maire de Minzier.

Le recensement de la population est gratuit. Privilégiez le recensement en ligne sur internet. Ne répondez pas aux faux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Nos deux agents recenseurs sont :
Sylvie COSTA et Anaïs NIREFOIS



Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet : www.rivieres-usses.com et notre page facebook Syr'UsseS !

DÉNEIGEMENT : BONNES PRATIQUES ET BONS COMPORTEMENTS

L'hiver est là et avec lui, peut-être la neige...

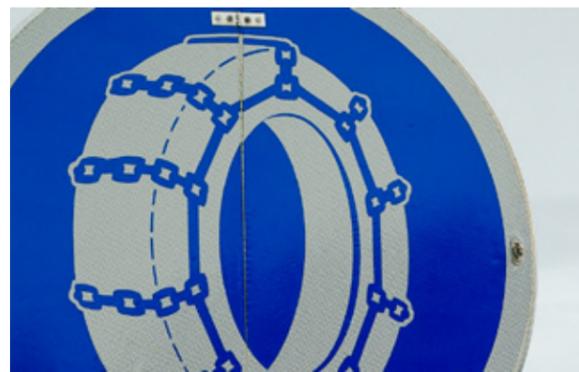
De ce fait, il est bon de rappeler quelques bonnes pratiques et usages afin de garantir un bon déneigement. Ne pas se garer à cheval sur la chaussée afin de laisser la voie libre aux engins de déneigement.

Les voitures garées le long de la chaussée seront forcément bordées de neige côté route donc pensez à partir 10 minutes plus tôt pour déblayer la neige. Les portails ou entrées de cour peuvent également être enneigés après le passage du chasse-neige, merci de prendre vos dispositions.

Toutes les routes ne peuvent pas être déneigées en même temps, le chasse-neige passe en priorité sur les axes principaux, puis les routes secondaires et enfin les impasses. Seules les voies publiques communales sont concernées

par ce service. Les trottoirs sont également déneigés et non salés mais seulement une fois que toutes les routes le sont.

Le salage des axes routiers n'est pas automatique, seuls les points dangereux le sont. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.



Rappel : les pneus neiges sont obligatoires depuis le 1^{er} novembre.

NUISANCES SONORES

Rappel des règles applicables en matière de nuisances sonores.

Arrêté préfectoral 2008-193-7

Dans les lieux d'habitation les appareils à moteur ne doivent pas être utilisés pour des travaux de jardinage et de bricolage en dehors des horaires suivants :

- de 8h30 à 20h, les jours ouvrés,
- de 9h à 12h et de 14h30 à 19h les samedis,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Concernant les bruits générés lors de chantiers de travaux dans les propriétés privées, les travaux bruyants sont interdits :

- tous les jours ouvrables à partir de 20h jusqu'à 7h ;



- toute la journée des dimanches et jours fériés.

Il est également rappelé qu'il est interdit de brûler des déchets verts dans son jardin, vous devez les emmener à la déchèterie.

À noter que toute infraction constatée peut faire l'objet d'une verbalisation par les forces de l'ordre : police municipale, police intercommunale, gendarmerie nationale...

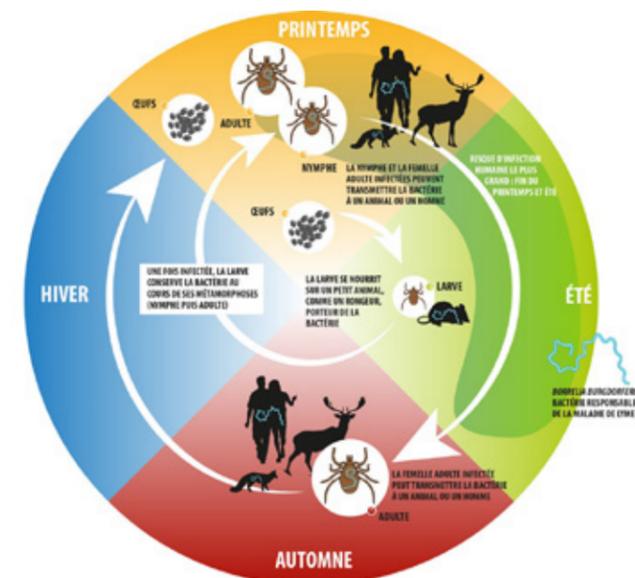
LES TIQUES

Après des siècles à craindre l'ours, le lynx ou encore le loup, qui peut croire que les animaux les plus meurtriers ne sont pas ces grands prédateurs, ni l'homme lui-même... mais des arthropodes ! kesako ? Il s'agit de l'ordre des insectes et autres petites bêtes à 6,8,10 ...ou 750 pattes. Vous pensez peut-être aux araignées ou aux scorpions venimeux ? Pourtant bien que terrifiants ils sont inoffensifs comparés aux vecteurs de maladies. Qu'est-ce qu'un vecteur ? Il s'agit d'une espèce qui transmet un agent pathogène : virus, bactérie ou parasite, à d'autres espèces. Parmi eux on trouve communément les moustiques et les tiques tout court ! Ces dernières, piqueuses dès le stade larve (soit moins d'un mm), composées de 4 paires de pattes, et munies d'une sorte de harpon sur la tête, sont de véritables machines à piquer. La maladie la plus connue transmise par la tique est la borréliose de Lyme, dont l'agent pathogène est une bactérie *Borrelia burgdorferi* sensu lato. Elle peut provoquer des symptômes dermatologiques, articulaires, cardiaques, ophtalmologiques et neurologiques. L'infection peut être perçue à l'apparition d'un érythème migrant sur la peau (tâche rouge indolore qui s'étend progressivement) dans les jours ou le mois qui suit la piqûre. Dans ce cas, un traitement antibiotique prescrit par le médecin permet de se débarrasser de l'infection. Si des symptômes apparaissent plusieurs mois voire années après la piqûre, des examens sanguins peuvent permettre de repérer la maladie. « Peuvent » car de nombreux « faux négatifs » existent. Une étude menée en 2016 par l'Imperial College London révèle que 40% des personnes malades ne seraient pas détectées. De plus le taux d'infection des tiques varie de 5 à 20% selon les régions. D'autres maladies plus rares peuvent être transmises par les tiques.

Pour plusieurs raisons les tiques sont de plus en plus nombreuses et sont présentes une grande partie de l'année, en particulier au printemps et à l'automne. Une étude de la

Royal Society en 2019 montre notamment que la présence de renards limite celle des tiques en chassant leur hôte premier : les rongeurs. Pas si nuisible que ça le renard !

Pour se prémunir des piqûres de tiques et de ces infections, l'Agence Régionale de Santé conseille de porter des vêtements longs, des chaussures fermées et de rester sur les chemins. Lorsque vous rentrez de balade, changez de vêtement et repérez d'éventuelles piqûres dans les plis de la peau et au niveau des articulations. Retirez la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Désinfectez la zone après avoir retiré la tique. N'oubliez pas de repérer durant les semaines qui suivent si un érythème rouge apparaît. Si cela arrive consultez immédiatement votre médecin. Sinon pas de panique, une tique infectée ne transmet pas nécessairement la maladie, et toutes les tiques ne sont pas infectées.



Cycle de vie de la tique, INRAE

Vous pouvez aussi participer au programme de sciences participatives CITIQUE en signalant vos piqûres et en envoyant vos tiques à l'INRAE : www.citique.fr

INFOS PRATIQUES

Bulletin municipal n°38
Décembre 2021



Mairie

Téléphone : 04 50 60 41 54

Mail : mairie@minzier.fr

Site internet : www.minzier.fr

Page Facebook : Commune de Minzier

• Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 14h à 17h

Jeudi de 15h30 à 19h30

• Permanence du Maire :

Lundi de 14h à 17h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h

• Permanence des adjoints :

Jeudi de 18h30 à 19h30

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h

Salle communale

La gestion de la salle communale est assurée par la Mairie. Les tarifs de location sont les suivants :

	Habitants Minzier	Extérieur
Vin d'honneur, journée jusqu'à 20h	70 €	130 €
Évènements familiaux	210 €	290 €
Associations	160 €	210 €

Chauffage : du 01/10 au 30/04, rajouter un forfait de 40 € sur les tarifs ci-dessus

Lors de la réservation de la salle, il vous sera remis un règlement intérieur et un contrat de location. Les clés vous seront remises après signature du contrat, remise du chèque de caution et du chèque de loyer et la production d'une attestation d'assurance.

Ramassage des poubelles

Le mercredi matin dès 6h. Par mesure d'hygiène, les usagers sont priés d'amener leurs ordures ménagères aux conteneurs la veille du ramassage.

Déchetterie de Frangy

Téléphone : 04 50 77 93 55

Mail : accueilsemine@cc-ur.fr

	ÉTÉ 01/04 au 30/10	HIVER 02/11 au 31/03
Lundi	14h - 18h30	14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	
Mercredi	14h - 20h	14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h 14h - 20h	9h - 12h 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h 14h - 18h30	9h - 12h 14h - 17h30

Maison médicale de garde

35, place de l'église - Frangy (dans les locaux du Conseil départemental à la CCUR). En cas d'urgence médicale, faites le 15 qui vous orientera.

• Horaires :

Le samedi de 12h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h

Numéros utiles

17	Police secours
18	Pompier
15	Samu
112	Urgences (Appel européen)
114 (SMS ou Fax)	Urgences pour les personnes malentendantes et sourdes
3237	Pharmacie de garde
119	Enfants en danger
3919	Violences conjugales
04 72 11 69 11	Centre Anti-poison (Lyon)
04 50 32 24 05	Gendarmerie de Frangy

Prochaines échéances électorales

Élections Présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Élections législatives : 12 et 19 juin 2022

Pensez à vous inscrire !